

PACIFIQUE.—*Suite.*

- Subvention postale de la compagnie du Pacifique: interpellation par M. Blake, 77.
- Dépôt des effets de la compagnie du Pacifique: interpellation par M. Blake, 78.
- Vente des terres comprises dans la zone du chemin du Pacifique: demande de documents par M. Wright, 82.
- Section B, du chemin du Pacifique: demande de documents par M. Blake, 83.
- Retrait du marché des terres situées au sud du Pacifique, vente subséquente des dites terres, réclamations des squatters, etc.: demande de documents par M. Cameron, 85.
- Tarif des prix sur le chemin de fer du Pacifique: interpellation par M. Blake, 85.
- Résolutions de sir Charles Tupper concernant le prêt de \$22,500,000 à la compagnie du Pacifique, 90, 103, 174, 186, 217, 325, 326, 360, 401, 499, 500.
- Etat indiquant le coût des travaux du Pacifique, exécutés par la compagnie elle-même et la compagnie de construction à l'ouest de Callander, y compris l'embranchement d'Algoma; les noms des entrepreneurs etc: demande de documents par M. Blake, 235.
- Etat indiquant: (1.) Le nombre de milles construits par la compagnie de construction, et les paiements détaillés, avec dates, à elle faits en ce qui concerne la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien à partir d'un point 45 milles à l'est de la Saskatchewan en se dirigeant vers l'ouest; (2.) Le coût, à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, de la ligne depuis le point ci-dessus jusqu'à Calgary, et aussi, depuis Calgary jusqu'au sommet des Montagnes Rocheuses; (3.) Le coût estimatif de l'achèvement de cette partie de la ligne du chemin de fer du Pacifique canadien laissée inachevée par la compagnie de construction entre Callander et Port-Arthur; et séparément, le coût de l'équipement de cette partie; (4.) Le coût estimatif de cette partie, par mille, sous les chefs ordinaires; et le coût sous les mêmes chefs, de cette section de 100 milles reconnue si difficile à construire; (5.) Des états semblables aux items (3) et (4), pour l'achèvement de la partie laissée inachevée entre les Montagnes-Rocheuses et Kamloops: demande de documents par M. Blake, 235.
- Etat détaillé des sommes d'argent payables, et des montants de stock à livrer à la compagnie de construction, aux termes de son contrat avec la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les travaux exécutés en vertu de ce contrat; Etat des sommes d'argent payées, avec dates, et des montants de stock livrés, avec dates, à la compagnie de construction, aux termes du contrat; Etat indiquant si des sommes d'argent ont été payées à la compagnie de construction au lieu de stock, et si oui, jusqu'à

PACIFIQUE.—*Suite.*

- quel montant; et à quel taux les sommes d'argent ont été substituées au stock pour ces paiements; Exposé des raisons pour lesquelles la compagnie de construction a reçu un surplus de \$600,000; Copie du règlement de comptes et de la décharge entre la compagnie de construction et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien lors de la clôture du contrat; demande de documents par M. Blake, 235.
- Etat indiquant le coût, par mille, du chemin de fer du Pacifique canadien, pour les 615 milles à l'ouest de Winnipeg jusqu'à un point situé 45 milles à l'est de la Saskatchewan; Le coût par mille, séparément, de chaque 100 milles de cette partie dans une direction ouest; Le coût par mille, de la partie susdite, sous les chefs ordinaires; Les noms des entrepreneurs de tous travaux quelconques sur cette partie; Copie des contrats pour tels travaux, y compris le contrat de Shopperd et Langdon: demande de documents par M. Blake, 237.
- Etat du prix convenu par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'achat de l'embranchement de Saint-Lin ou chemin de fer des Laurentides; des paiements à ce sujet, avec dates, et des paiements restant encore à faire, intérêt et principal compris; Etat détaillé, avec dates des paiements faits par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien en ce qui concerne le stock de la compagnie des terres du Nord-Ouest canadien; et au nom de qui il est placé; Etat détaillé, avec dates, du paiement fait par la compagnie en ce qui concerne les garanties ou les propriétés du chemin de fer du Sud-Est; les personnes auxquelles il a été fait, et les personnes aux noms desquelles les garanties et les propriétés sont placées; Etat détaillé des paiements faits par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'acquisition de la charte de la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du Nord-Ouest, et les noms des personnes auxquelles ils ont été faits: demande de documents par M. Blake, 239.
- Etat du prix net reçu par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien pour chaque lot de dix millions de stock, formant ensemble les 30 millions émis à un syndicat, avec les dates des paiements faits à ce sujet; Etat indiquant la date à laquelle ont été pris les vingt millions restant du stock primitif de vingt-cinq millions, et les dates de paiement des cinq millions de piastres payés à cette fin: demande de documents par M. Blake, 240.
- Production des tracés du chemin du Pacifique, par sir Charles Tupper, 454.
- Bill (N° 101) concernant le chemin de fer du Pacifique canadien—(Sir Charles Tupper), 537, 559, 560, 603.
- Actionnaires de la compagnie du Pacifique: demande de documents par M. Mulock, 547.
- Coût du Pacifique depuis Winnipeg jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses et sur une étendue de 40